



Ville d'Annecy-le-Vieux

Service Petite Enfance

BIEN VIVRE ENSEMBLE:
ENFANTS, FAMILLES ET
PROFESSIONNELS DANS NOS
STRUCTURES PETITE
ENFANCE
2015

Projet d'établissement : le projet social

Ville d'Annecy-le-Vieux

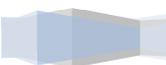


Table des matières

Table des matières	2
EDITO – Le projet d'établissement	3
PREAMBULE	3
LE PROJET SOCIAL.....	5
LE PROJET EDUCATIF & LE PROJET PEDAGOGIQUE	10



EDITO – Le projet d'établissement

La ville d'Annecy le Vieux mène depuis de nombreuses années une politique volontariste en direction des familles pour leur permettre de mieux concilier vie professionnelle et vie familiale et en offrant une diversification des modes d'accueil.

Dans cette recherche permanente d'amélioration de notre qualité d'accueil, le projet d'établissement constitue un outil majeur.

Parce que l'avenir de l'enfant se joue dès sa naissance, il est de notre devoir, en collaboration étroite avec les parents, de lui offrir toutes les chances de réussite, de lui permettre le meilleur développement physique et affectif, d'assurer son intégration sociale notamment pour le cas particulier des enfants porteurs de handicap ou de maladie chronique.

Le projet que nous vous proposons est le fruit d'un travail d'équipe associant les professionnels de la Petite enfance (Infirmières, Educateurs Jeunes Enfants, Auxiliaires de puériculture, Agents d'encadrement, Agents de restauration, agents administratifs...), les élus et les parents.

Tous, nous nous sommes retrouvés autour de certaines valeurs communes qui sont la bienveillance, l'individualité de l'enfant et la coéducation.

A cette occasion, je m'associe à la Commission Petite Enfance pour remercier l'ensemble des intervenants pour la richesse des échanges et leur implication à l'occasion de la formalisation de ce document.

Ce projet vivant, évolutif et adaptable en permanence pour répondre au plus près aux besoins de l'enfant constituera notre référence éducative durant les trois années d'accueil de l'enfant au sein de nos structures collectives.

Le 17 février 2015

Le Maire Adjoint chargé de la Petite Enfance

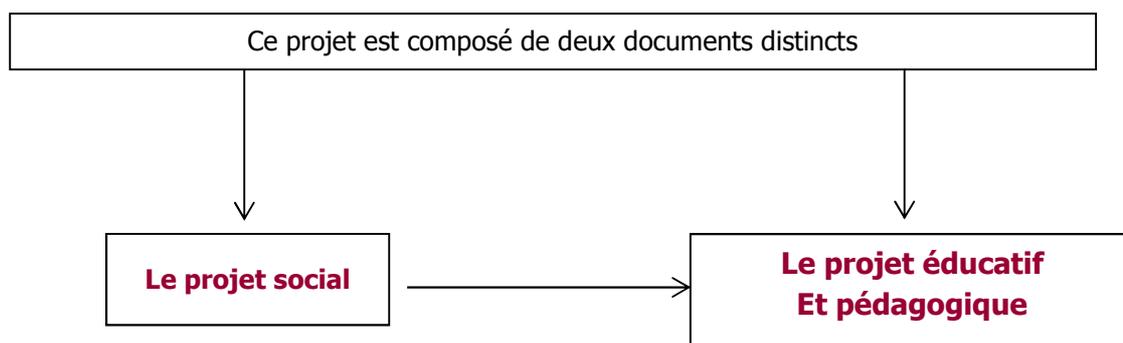
Isabelle ASTRUZ



PREAMBULE

Les établissements d'accueil Petite Enfance sont régis par des textes qui précisent leurs conditions de fonctionnement (décret août 2000) tant sur le plan quantitatif (normes de personnel, locaux) que qualitatif (projet pédagogique et éducatif).

Depuis le décret d'août 2000, l'élaboration d'un projet d'établissement qui comprend un projet social et un projet éducatif est une obligation réglementaire pour les établissements et services d'accueil des enfants de moins de 6 ans.



- ⇒ Le projet social décline les orientations politiques en matière Petite Enfance en intégrant des données statistiques et l'offre d'accueil Petite Enfance sur la commune ;
- ⇒ Le projet éducatif exprime les valeurs éducatives que les acteurs du lieu d'accueil souhaitent promouvoir à travers les relations et les activités avec les enfants accueillis. Il est destiné aux familles ;
- ⇒ Le projet pédagogique est une déclinaison des valeurs éducatives et se présente comme un recueil d'outils pédagogiques pour les équipes. Il traduit en concepts et pratiques le projet social et le projet éducatif tels qu'ils seront mis en œuvre par l'équipe d'accueil.

LE PROJET SOCIAL

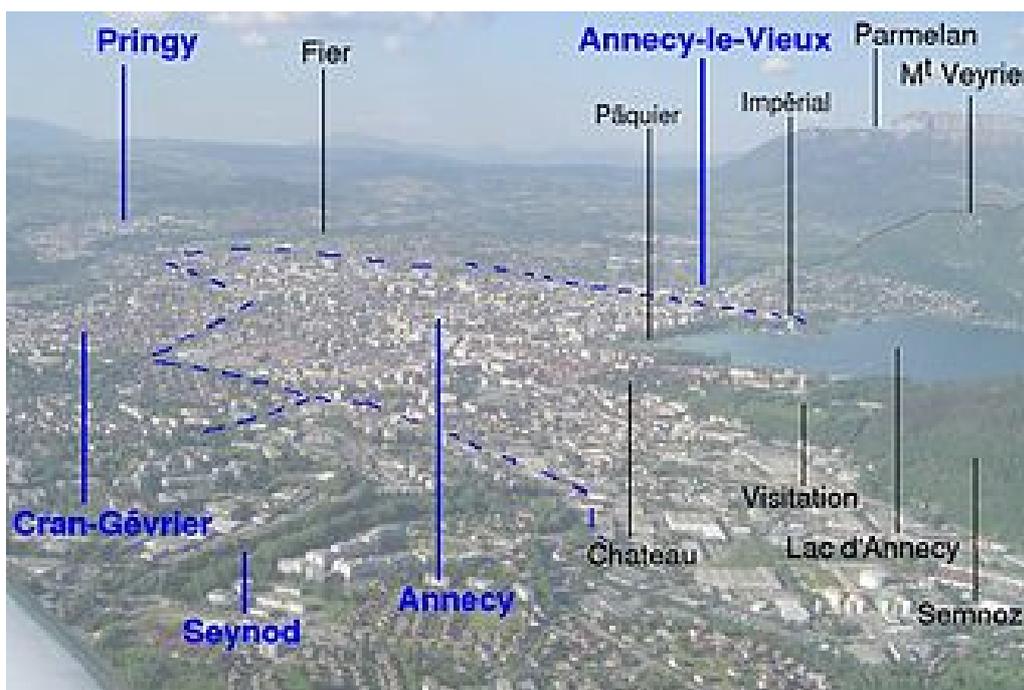
LA VILLE D'ANNECY-LE-VIEUX :

Située entre lac et montagnes, la ville d'Annecy-le-Vieux offre un cadre de vie agréable et dynamique.

Avec 21 021 habitants (population totale ; chiffre INSEE au 1er janvier 2015), elle se place au 4e rang dans le classement démographique des villes du département. Son histoire remonte à l'époque gallo-romaine.

Annecy-le-Vieux, d'une superficie totale de 1 700 hectares, bénéficie de 33 hectares d'espaces verts sur un site de collines qui s'étend entre 420 et 1100 mètres d'altitude. 50 % de la superficie de la ville est urbanisée et 50 % des espaces sont boisés ou agricoles.

Annecy-le-Vieux est jumelée, depuis 1987 avec Dori ville burkinabé, et capitale du Sahel et depuis 2013, elle est également jumelée avec la ville chinoise de Yangshuo.



Blason



Logo

Quelques chiffres

- 🦋 Nombre d'enfants de 0 à 5 ans révolus : 918 (au 31/12/2013), soit près de 5 % de la population ancilevienne.
- 🦋 Nombre d'enfants de 6 à 17 ans révolus : 1 814 (au 31/12/2013), soit près de 9 % de la population ancilevienne.
- 🦋 Les enfants représentent près de 14 % de la population.
- 🦋 Au 31/12/2013, le taux d'activité de la population CAF des femmes de 25/49 ans demeurant sur la commune est de près de 80 %.

La Petite Enfance à Annecy-le-Vieux

Près de 60 agents œuvrent au quotidien pour le bien-être, la sécurité et l'épanouissement des tout-petits, leur bon développement physique et affectif, selon le rythme proposé à chacun et dans le respect de la vie en collectivité.

Tous les établissements d'accueil répondent aux normes nationales exigées par les textes en vigueur. Ils possèdent un agrément du Conseil Général de Haute-Savoie.

Les crèches municipales collectives accueillent prioritairement les enfants ancileviens âgés de 10 semaines à 4 ans.

Les types d'accueil proposés :

- 🦋 L'accueil régulier contractualisé

L'inscription des familles en liste d'attente se fait auprès du secrétariat Petite Enfance. Cette liste d'attente est commune à l'ensemble des crèches municipales et en partie des crèches privées.

- 🦋 L'accueil occasionnel

C'est un accueil de courte durée, il est fonction des créneaux disponibles dans les établissements.

- 🦋 L'accueil d'urgence

C'est un accueil exceptionnel, limité dans le temps pour faire face aux situations d'urgence. Les demandes sont étudiées au cas par cas.

Les structures Petite Enfance

La ville dispose de différentes structures d'accueil pour les tout petits et d'un secrétariat Petite Enfance qui se situe dans les locaux du Point Info Familles. Ce dernier :

- 🦋 conseille les parents sur les différents modes de garde et les oriente afin de leur apporter des réponses adaptées à leurs besoins ;
- 🦋 centralise les demandes d'inscription pour les différentes structures de la ville.

Point Info Familles

17, Clos du Buisson

74940 Annecy-le-Vieux

Heures d'ouverture :

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et sur RDV le mercredi de 14h à 17h30 et le jeudi de 13h30 à 17h30.

Tél. : 04 50 09 96 08

Fax : 04 50 09 05 96

Les multi-accueils municipaux

Ils accueillent les enfants dès la fin du congé maternité (10 semaines), jusqu'à la rentrée scolaire qui suit les 3 ans. Ils proposent un **accueil régulier** contractualisé et un **accueil occasionnel ou d'urgence**.

Quatre multi-accueils municipaux, avec des horaires spécifiques, existent sur la ville :

- 🦋 « **Chabichou** », 6 bis rue du Lachat. Ouvert de 7h30 à 18h, il accueille 26 enfants de 2 mois 1/2 à 2 ans.
- 🦋 « **Chat Botté** », 6 rue du Lachat. Ouvert de 8h à 18h30, il accueille 26 enfants de 2 mois 1/2 à 2 ans.
- 🦋 « **La Souris Verte** », 4 rue de la Frasse. Ouvert de 7h30 à 18h30, il accueille 24 enfants de 2 à 3 ans.
- 🦋 « **Les Jeunes Pousses** », 25 rue des Pommaries. Ouvert de 7h30 à 19h, il accueille 64 enfants de 2 mois 1/2 à 3 ans.

Ces multi-accueils sont fermés 4 semaines l'été (réouverture à 13h30 le premier jour suivant les congés d'été), 1 semaine entre Noël et le jour de l'An, ponctuellement pour des ponts et sur deux journées pédagogiques dont les dates sont fixées chaque année à l'automne.

Pour toute inscription à l'un de ces accueils (accueil régulier, occasionnel, exceptionnel ou d'urgence), contactez le **Service Petite Enfance** au 04 50 09 96 08.

Les structures associatives ou privées

Des crèches privées ou associatives peuvent également accueillir les enfants. Les places sont attribuées par la structure elle-même ou pour partie par la municipalité :

- ✿ **La Crèche du Petit Brogny**, 36 route de Pringy
Elle accueille 24 enfants de 2 mois ½ à 4 ans. Ces places sont attribuées par la ville.
Tél. 04 50 09 19 82

- ✿ **Le Blé en Herbe**, 2 bis Clos du Buisson
Ce multi-accueils propose 36 places d'accueil collectif dont 24 en accueil régulier pour les enfants âgés de 2 mois ½ à 4 ans. Ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.
Tél. : 04 50 23 82 14

- ✿ **Les Petits Chaperons Rouges**, crèche interentreprises, 1 rue des Bouvières
Ce multi-accueils propose 34 places (dont 13 sont attribuées par la ville) pour les petits de 2 mois ½ à 4 ans, en journée ou demi-journée.
Ouvert tous les jours de 7h30 à 19h00.
Tél. : 09 50 03 29 00

- ✿ **Babydoux**, micro-crèche privée, 3 rue du Bulloz
Cette micro-crèche propose 10 places pour les petits de 3 mois 3-4 ans, réservation de 1 jour à 5 jours
Ouvert tous les jours de 7h30 à 19h00.
Tél. : 04 50 23 16 68

Le Relais d'Assistants Maternels (RAM)

Le relais, géré par la Maison Bleue, est un lieu gratuit d'information sur les droits et devoirs des assistants maternels indépendants et des parents employeurs.

Le RAM a deux antennes dans la ville.

Au 19, clos du Buisson, antenne ouverte pour des permanences les :

- Lundi de 11h à 12h et de 13h30 à 16h
- Mardi de 11h à 12h et de 17h30 à 18h30
- Mercredi de 11h à 12h et de 13h30 à 16h

Des temps collectifs, à destination des assistants maternels, se déroulent les :

- Lundi, mardi et mercredi matins de 9h à 11h
- Mardi de 16h à 17h30

Tél. : 04 50 01 41 73

Email : annecylevieuxram@creche-la-maison-bleue.fr



Au 36, route de Pringy, antenne ouverte pour des permanences les :

- Jeudi de 11h à 12h et de 17h30 à 18h30
- Vendredi de 11h à 12h et de 13h30 à 16h

Des temps collectifs, à destination des assistants maternels, se déroulent les :

- Jeudi et vendredi de 9h à 11h

Tél. : 04 50 09 15 24

Email : annecylevieuxram@creche-la-maison-bleue.fr

L'OFFRE D'ACCUEIL PETITE ENFANCE À ANNECY-LE-VIEUX

AU 1ER JANVIER 2015

Nom	Type	Structure	Places	Places Ville	Age enfants accueillis	Horaires d'ouverture
CHABICHOU	Multi-accueil	Municipale	26	26	2 mois 1/2 à 2 ans	7h30-18h00
CHAT-BOTTE	Multi-accueil	Municipale	26	26	2 mois 1/2 à 2 ans	8H00-18H30
SOURIS VERTE	Multi-accueil	Municipale	24	24	2 ans à 4 ans	7h30-18h30
JEUNES POUSSÉS	Multi-accueil	Municipale	64	64	2 mois 1/2 à 3 ans	7h30-19h00
PETIT BROGNY	Multi-accueil	Privée	26	26	2 mois 1/2 à 4 ans	7h30-19h00
LPCR "Les Petits Chaperons Rouges"	Multi-accueil	Privée	34 *	13	2 mois 1/2 à 3 ans	7h30-19h00
LE BLE EN HERBE	Multi-accueil	Privée	36 **	36	3 mois à 4 ans	7h30-18h30
BABYDOUX	Micro-crèche	Privée	10	0	3 mois à 3 ans	7h30-19h00
RELAIS ASSISTANTS MATERNELS	RAM	Privée	293	0	95 Assistantes maternelles indépendantes agréées	
TOTAL			539	215		
Nom	Type	Structure	Places	Heures 2014 conventionnées	Age enfants accueillis	Amplitude horaire
LES PIOUPIOU	Atelier d'éveil	Associatif	17	7 158	18 mois à 4 ans	8h00-17h30
LES P'TITS LOUPS	Multi-accueil parental	Associatif	17	5 972	2 mois 1/2 à 4 ans	7h30-18h30
TOTAL			34	13 130		

* Pour LPCR, l'agrément est pour 34 places + 15 %

** Le Blé en Herbe dispose de 36 places dont 14 "crèches" et 12 "Halte"

Accueil collectif sur le territoire	Nb de places
Accueil collectif municipal	140
Accueil collectif privé	106
TOTAL	246

Places gérées par la Ville	Places Ville
Accueil collectif municipal	140
Accueil collectif privé	75
TOTAL	215 9

LES ORIENTATIONS POLITIQUES PETITE ENFANCE

L'action des professionnels petite enfance s'appuie sur des valeurs politiques définies par la Municipalité et l'élu en charge de la Petite Enfance. Les orientations pour le mandat 2014-2020 sont :

- ✈ Maintenir le niveau de qualité d'accueil Petite Enfance à Annecy-le-Vieux sans augmentation de l'offre (215 places au 01/01/2015)
 - ✈ Favoriser l'amélioration des structures à travers une étude de réaménagement des crèches du Lachat environnement propice à leur éveil et à leur épanouissement ;
 - ✈ Favoriser l'amélioration en continu des pratiques professionnelles
- La remise en question des modalités d'accueil doit être régulière et se nourrir des évolutions scientifiques et pratiques dans le domaine de la Petite Enfance.
- ✈ Dans le cadre de la performance de l'action publique, optimiser la gestion des effectifs.
 - ✈ Favoriser la mixité sociale et culturelle ; L'accueil de la diversité qu'elle soit culturelle, sociale ou médicale, est une priorité de l'action municipale
 - ✈ Favoriser le libre choix du mode d'accueil :
 - en développant l'information donnée aux parents sur les diverses offres d'accueil ;
 - en facilitant le choix du mode d'accueil qui leur convient
 - en travaillant sur des modalités d'accueil répondant au plus près des besoins des familles et en développant et favorisant l'accueil occasionnel

LE PROJET EDUCATIF & LE PROJET PEDAGOGIQUE

Les projets éducatif et pédagogique présentés dans les livrets ci-après s'appliquent avec quelques nuances en fonction des structures. Les références de travail sont identiques sur l'ensemble des structures d'accueil mais le fonctionnement et certains dispositifs varient entre les multi-accueils selon la configuration des locaux.

Le projet est mis à disposition de toutes les familles fréquentant les structures d'accueil. Il est également consultable sur le portail de la ville www.annecylevieux.fr.

Il est également diffusé à chaque agent, c'est un outil essentiel et une référence dans leur travail d'accueillante. Il définit le cadre et les objectifs généraux des structures d'accueils collectifs de la ville d'Annecy-le-Vieux, au travers de valeurs éducatives.

Il est né d'une réflexion des équipes encadrantes autour de leurs pratiques professionnelles. Il sert de base de travail et de référence pour tous les professionnels œuvrant au sein des structures. Il pourra être complété dans le temps avec l'évolution des pratiques. C'est un document évolutif non figé et sans durée préétablie qui doit s'adapter en fonction de la pédagogie mise en œuvre dans les structures de la Ville.